

LE NOVILLAROIS

A scenic view of a residential street in Le Novillarois. The image shows a row of houses with red-tiled roofs and white walls, partially obscured by lush green trees. In the foreground, there is a well-manicured lawn, a stream with a wooden fence, and a large tree with a thick trunk. The overall atmosphere is peaceful and green.

BULLETIN MUNICIPAL AOUT 2014



EDITO

Déjà les vacances estivales touchent à leur fin et le moment est venu de préparer la rentrée. Pour la commune c'est bien sûr l'école et les activités liées aux nouveaux rythmes qu'il s'agit d'organiser au mieux, mais c'est bien parti. Au passage encore un grand merci aux associations et bénévoles qui contribuent activement à l'acte éducatif de nos enfants.

Après une première réunion tenue en mairie le 17 juillet dernier où étaient présents les partenaires potentiels économiques, industriels, administratifs et politiques autour du futur réseau de chaleur lié à la future cogénération biomasse Novillars (CBN) sur le site de la papeterie ; une enquête publique à ce propos se déroulera du 20 août au 20 septembre 2014, le dossier est consultable en mairie.

Je vous laisse découvrir d'autres informations (Présence Verte, Joséphine...) dans ce bulletin. Enfin, un premier bilan sur l'ambiance générale à Novillars cet été indique qu'il n'y a pas eu de troubles important du voisinage consécutifs à quelques soirées festives entre amis. Seuls restent quelques énergumènes écervelés qui circulent, en quad a des vitesses inacceptables et dans des lieux réservés aux piétons. C'était un petit "coup de gueule" partagé, je crois.

Bonne rentrée aux Novillarois, à l'école et ailleurs.

Philippe BELUCHE

ETAT CIVIL

NAISSANCES

RUFFIEUX Annabelle née le 15 janvier
CORNELOUP Léandre né le 26 janvier
CAPELLI Clément et Simon nés le 28 février
MEUGNIER Léonora née le 10 mars
ARTZNER Lucas né le 12 mars
GEROME Camille né le 8 mai
TAUPIN BOURDENET Lorenzo né le 16 avril
ZOUZIEV Mickael né le 17 avril
LOUGHSALA Maria née le 19 mai

MARIAGES

CHOUABBI Ichem et LATRACHE Mélinda le 17 mai
BAUBICHET Sébastien et PIPPARELLI Aude le 28 juin
SEGUIN Claude et GIMENEZ Sandrine le 26 juillet

DECES

HUMBERT Bernard le 30 mars
LELONG Michel le 9 mai
DUCHAINÉ Marcel le 10 mai

ENQUETE PUBLIQUE



Suivant l'arrêté n°2014 177-071 et à la demande présentée par la société « COGENERATION BIOMASSE DE NOVILLARS » (CBN) en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter les installations produisant de la chaleur et de l'électricité en cogénération et transformation du bois sur le site de la société « GEMDOUBS », une enquête publique sera ouverte du 20/08/2014 au 24/09/2014. Conformément au code de l'environnement, le dossier soumis à enquête comporte une étude d'impact, une étude de danger et l'avis de l'autorité environnementale.

Mr Pierre-Marie BADOT, professeur des Universités, a été désigné par le président du tribunal administratif de Besançon en qualité de commissaire enquêteur.

Pendant la période du 20/08 au 24/09/2014, le public pourra prendre connaissance du dossier d'enquête à la mairie de Novillars, aux jours et heures d'ouverture suivants :

Lundi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Mardi de 8h30 à 12h00

Mercredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Jeudi de 8h30 à 12h00

Vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Samedi de 8h30 à 12h00 (fermé durant les vacances scolaires)

Les observations pourront être formulées sur le registre ouvert à cet effet à la mairie de Novillars ou adressées directement par écrit à la mairie, Place du 8 mai 1945 – 25220 NOVILLARS à l'attention de Mr Pierre-Marie BADOT, commissaire enquêteur qui les annexera au registre d'enquête.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie de Novillars aux jours et horaires suivants :

Vendredi 22 août 2014 de 8h30 à 12h00

Mardi 2 septembre 2014 de 8h30 à 12h00

Mercredi 10 septembre 2014 de 14h00 à 18h00

Jeudi 18 septembre 2014 de 8h30 à 12h00

Mercredi 24 septembre 2014 de 14h00 à 18h00

Pour toutes informations relatives à ce projet peuvent être demandées auprès de

Monsieur Nicolas REPELLIN

Cogénération Biomasse de Novillars

140, Avenue des Champs Elysées

75008 PARIS

Mail : repellin@akuoenergy.com

Parlons de PAYSAGE Municipal avec Joséphine BILLEY et Michel STEGRE

En accompagnant Joséphine à sa soutenance, j'ai découvert une paysagiste hors du commun. La plupart du temps lorsque nous demandons conseil sur le devenir de notre village, comment l'aménager, comment intégrer toutes les couches sociales, comment les faire vivre ensemble, les solutions (vous savez : y'a cas, faut qu'on) fusent mais sans demander l'avis de la population concernée. Ce qui m'a plu dans l'exposé de Joséphine c'est l'image qu'elle en tire de l'interview des habitants de notre village mais aussi du monde extérieur. En l'écoutant religieusement au beau milieu des jardins du Roi au château de Versailles le 11 juillet, elle m'a fait découvrir une autre image de la commune. Ma première réaction a été de dire que ma vision était passée de la 2^e Dimension à la 3^e Dimension.

NOVILLARS, UNE « VILLE DE FOUS » ? ou questionner l'image de son village

Je me présente, je m'appelle Joséphine. Depuis Août 2013, j'ai sillonné Novillars qui était le site de mon diplôme de fin d'études à l'Ecole Nationale Supérieure du Paysage de Versailles. J'ai présenté, lors de ma soutenance le 11 juillet 2014, tout mon travail sur ce village aux membres de mon jury, composé de deux paysagistes DPLG, Délivré Par Le Gouvernement, d'un paysagiste/architecte et plasticien, ainsi que de Mr Michel Stegre, Président du jury et représentant de la commune de Novillars.

Avant d'intervenir plus en détails sur ce travail lors de futures réunions publiques, je souhaite exposer dans cet article le sujet de ma recherche pendant un an, et quel est le projet de paysage que je vous propose de mettre en place à partir de Septembre prochain.

Le village de Novillars est considéré comme « une ville de fous » depuis plusieurs années. Certes, il accueille depuis 1968 un hôpital psychiatrique, mais est-ce une raison pour avoir une telle réputation ? Ainsi, ma première question était de savoir si c'était un village où les gens étaient fous, ou si c'était le village qui, dans sa spatialité particulière, exprimait des caractéristiques de la folie. Pour y répondre, j'ai comparé les quatre regards posés sur Novillars : celui des personnes extérieures au village qui ne le connaissent que de nom, celui des personnes de passage comme les usagers de la D 683, celui des habitants qui se sont installés récemment dans le village, puis celui des Novillarois « de souche ». De cette étude ressort que seules les personnes qui ne le connaissent que de nom l'associent à une ville où les gens sont fous. Les autres regards laissent à penser que des espaces du village peuvent véhiculer des sensations de folie. C'est le cas par exemple de celui des usagers de la Départementale qui traversent le village. En voiture, la vitesse trouble la représentation du lieu car elle ne permet pas de percevoir ce qui est proche, on ne voit donc que ce qui est loin. Ainsi, la Papeterie n'est pas associée au paysage du village, elle est une barrière imposante

et en face la place de la mairie, vue comme un grand parking désert véhicule une pâle image un peu triste du village. Selon les habitants, plusieurs lieux ne sont pas mis en valeur fournissant au village un potentiel paysager caché par les éléments contemporains, ou simplement sous-estimé. A l'inverse, la Papeterie couplée à la voie ferrée et à la D683 sont des « points noirs » vecteurs de bruits incessants, d'odeurs, de fumées qui sont usants, malgré leur rôle essentiel dans l'identité du village.

Aujourd'hui, le paysage de Novillars selon moi a deux qualités singulières qui tendent à lui faire conserver sa réputation d'une « ville de fous ». D'abord, il est très hétéroclite grâce à son évolution ponctuelle sous forme de lotissements homogènes autour de grandes propriétés comme le château, l'hôpital ou la Papeterie, qui ont leur propre organisation spatiale, leur rythme, leur fonctionnement, puis par le développement décousu de son cœur de bourg. Par son « incomposition », c'est-à-dire la non composition de ses espaces qui trouble la juste compréhension du lieu, le centre du village donne alors à voir un vide central qui a la fonction d'un parking, déconcertant pour une personne extérieure à Novillars.

La seconde qualité du village serait son côté surprenant. Novillars présente plusieurs lapsus paysagers, c'est-à-dire des actions faites dans le paysage qui ne véhiculent pas l'image qu'elles auraient due véhiculer. C'est le cas de l'hôpital, caché malgré-lui dans son parc à l'écart de la cité, qui le rend difficilement trouvable. Dans un autre style, on observe dans le cœur du bourg que des codes de l'urbanisme et de l'architecture ne sont pas respectés. C'est le cas de certains bâtiments réhabilités qui véhiculent l'image d'une fonction qu'ils n'assument plus, comme par exemple le Dojo qui ressemble à un supermarché, le CEAT dans le château, la salle du diocèse dans un préfabriqué, le salon de coiffure dans une maison de lotissement. Finalement, Novillars ne parvient pas à se détacher de sa réputation, comme s'il n'avait pas d'autorité sur son image, et se laissait happer par celles communiquées par ses pôles.

Suite à cette étude, j'ai mis en place plusieurs outils afin d'intégrer à ma démarche de paysagiste les perceptions des habitants de Novillars mais aussi des acteurs décisionnaires. A la suite de mes expériences sur le terrain, comme les questionnaires ou les promenades de perceptions, je ne pense pas que mon rôle de paysagiste soit simplement d'imaginer comment améliorer l'image du village, mais de se demander d'abord « quelle est l'image de leur village que les Novillarois veulent véhiculer ? ». A cette question, je pense que la réponse doit être collective et concertée afin d'être enrichissante pour tous et le mieux adaptée au contexte du bourg. C'est pourquoi, mon projet est un processus pédagogique qui vise à élaborer, avant toute transformation spatiale du bourg, une image commune du paysage du village à travers les regards de tous les Novillarois, habitants, élus, voir même des personnes extérieures de passage dans le village. Dans ce cadre, je compte organiser plusieurs débats ouverts et des séances de chantier dans le village afin d'aborder des questions sur l'avenir de ce paysage. Ces interventions viseront à donner des clés en termes de réflexions d'aménagement du territoire afin que les regards des habitants et celui des élus deviennent complémentaires, participants ensemble à l'élaboration du paysage de Novillars.

Joséphine Billey, Paysagiste DPLG

josephine.billey@laposte.net

PRESENCE VERTE

Présence Verte est une association qui a permis la mise en place d'un service de téléassistance 24h/24h et 7j/7 des personnes, susceptible d'apporter une amélioration des conditions de vie des bénéficiaires et de favoriser le maintien à domicile des personnes soit, âgées, isolées ou handicapées.



La convention signée début juillet 2014, prévoit la prise en charge par la commune des frais d'installation (soit 31euros).

La commune s'engage à partager toutes informations sur la téléassistance de Présence Verte (principes d'installations, conditions d'abonnements, tarifs...), une fois la téléassistance installée, elle fonctionne avec un abonnement avec un tarif variant suivant les ressources des bénéficiaires (maximum 27.90 euros/mois).

La mairie considérant les missions spécifiques à l'égard des personnes âgées, entend proposer le système de Présence Verte, pour subvenir aux besoins des personnes en téléassistance qui dépendent de la commune.

A Novillars, l'installation et la maintenance seront assurées par Marie VANESS, conseillère Présence Verte.

Pour toutes autres informations, Madame Guevelou, présidente du CCAS reste à votre disposition.

REPAS DES AINES

Cette année le repas des aînés aura lieu le samedi 13 décembre 2014 à la salle polyvalente de Novillars, les personnes concernées recevront leur invitation.

INFORMATIONS

AU REVOIR ANNIE !

Annie Landry, secrétaire de Mairie depuis 33 ans, a cessé ses fonctions le 1^{er} juin dernier. Nous lui souhaitons une très belle retraite.



BIENVENUE MARIE !

Suite au départ d'Annie Landry, nous accueillons Marie notre nouvelle secrétaire de Mairie.

FETE DES ASSOCIATIONS

Il a été constaté par les élus de la commune et de nombreuses associations que la fête des associations s'essoufflait. C'est pourquoi nous ne reconduirons pas la fête cette année.

Par ailleurs l'ensemble de l'équipe organisatrice note l'envie de partager, s'amuser, échanger un moment tous ensemble, c'est pourquoi nous organiserons une « fête de village » l'année prochaine (fin juin/début juillet).

Chaque association pourra participer en réalisant une démonstration, en proposant une activité ou en aidant à l'organisation de ladite fête.

De nombreuses animations seront proposées lors de cette journée.



Toute personne souhaitant proposer une animation ou aider à l'organisation peut se rapprocher de Delphine MARTNEZ, Adjointe au Maire.

BIBIOTHEQUE DE NOVILLARS

LA "BATTLE" DE LECTURE

Le vendredi 6 juin après-midi à la salle polyvalente de Novillars a eu lieu la première "battle" de lecture en partenariat avec les écoles et bibliothèques des communes de Thise, Novillars et Chalezeule ...

Le principe était de défendre un livre que l'on a aimé par une petite prestation narrative, "théâtrale" ou vidéo de deux minutes environ ... Le combat fut impitoyable.



BALADE CONTEE

Le 17 mai, la bibliothèque de Novillars est partie en promenade dans le bois Vernotte. Sur le sentier, Marie-France Marbach en a profité pour raconter des histoires pour les grands et les petits.



INFOS PRATIQUES

L'INSCRIPTION A LA BIBLIOTHEQUE EST GRATUITE

La bibliothèque de Novillars c'est :

- Un espace adulte
- Un espace enfant
- Un espace multimédia
(3 postes informatiques avec accès à internet)
- Un espace périodique
- 300 CD audio



**Pendant les vacances scolaires
les horaires sont modifiées :
Samedi : 10h-12h**

Horaire en période scolaire :

Lundi et jeudi : 16h30-18h30

Mercredi : 10h-12h

1er samedi du mois : 10h-12h

DE LA LECTURE POUR VOS VACANCES



Tout semblait vouer Nombeko Mayeki, petite fille noire née dans le plus grand ghetto d'Afrique du Sud, à mener une existence de dur labeur et à mourir jeune dans l'indifférence générale. Tout sauf le destin. Et sa prodigieuse faculté à manier les nombres. Ainsi, Nombeko, l'analphabète qui sait compter, se retrouve propulsée loin de son pays et de la misère, dans les hautes sphères de la politique internationale;

BILAN DE L'OPERATION RADARS

Statistiques issues du panneau « PAPETERIE » pour la période du 17/04/2014 au 03/07/2014.

Nombre de véhicules estimés	394100
Nombre de véhicules > 50km/h	171499
Nombre de véhicules estimés par jour	5053
Vitesse moyenne	50 km/h
Vitesse maximale	163 km/h
V30	46 km/h
V50	49 km/h
V80	57 km/h

CONCLUSION

On s'aperçoit que 43,52% des usagers roulent à plus de 50 km/h, vitesse de droit commun définie par le panneau d'entrée d'agglomération. En recherchant dans les données recueillies par l'appareil, il s'avère que 4,27% des usagers dépassent la vitesse de 70km/h.

Statistiques issues du panneau « CASTORS » pour la période du 17/04/2014 au 11/06/2014.

Nombre de véhicules estimés	280752
Nombre de véhicules > 50km/h	119577
Nombre de véhicules estimés par jour	5013
Vitesse moyenne	50 km/h
Vitesse maximale	163 km/h
V30	46 km/h
V50	49 km/h
V80	57 km/h

CONCLUSION

On s'aperçoit que 42,59% des usagers roulent à plus de 50 km/h, vitesse de droit commun définie par le panneau d'entrée d'agglomération. En recherchant dans les données recueillies par l'appareil, il s'avère que 4,1% des usagers dépassent la vitesse de 70km/h.

DEFINITIONS

V30 : 70% des usagers dépassent la vitesse de 46 km/h

V50 : 50% des usagers dépassent la vitesse de 49 km/h

V85 : 15% des usagers dépassent la vitesse de 57km/h

DOSSIER ECOLE

Dossier rentrée à
détacher et à conserver
toute l'année



La rentrée scolaire se fera le mardi 2 septembre à 8h30 pour toutes les classes de maternelle et de primaire.

Mme COLARD, directrice de l'école maternelle, et Mr GUILLAUME, directeur de l'école primaire se tiendront à la disposition des familles, nouvellement installées dans la commune, pour inscrire leurs enfants **lundi 1^{er} septembre de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 15h30, pour l'école maternelle et jusqu'à 16h30 pour l'école primaire.**

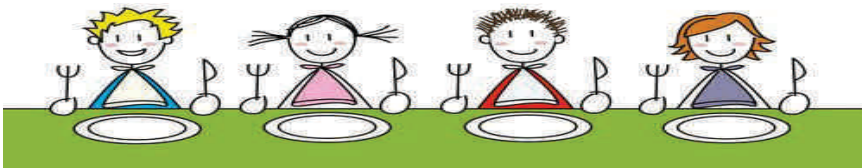
HORAIRES ECOLE

Lundi, jeudi : 8h30-11h30 et de 13h30-15h30

Mardi, vendredi : 8h30-11h45 et de 13h30-15h30

Mercredi : 8h30-12h00

CANTINE



Elle fonctionne tous les jours scolaires. Attention le service du mercredi est réservé qu'aux enfants dont les 2 parents travaillent ou un seul dans le cas des familles monoparentales et en l'absence de nourrice.

Les repas sont fournis par le "CHATEAU D'UZEL". Les tickets doivent être d'avance achetés à la mairie au prix de 3,65€.

INSCRIPTION OBLIGATOIRE EN MAIRIE le lundi avant 18h00 pour la semaine suivante.

Aucun régime spécial ne sera servi, excepté repas sans viande de porc, ce qui devra être indiqué au moment de l'inscription.

Tout repas commandé sera réglé (sauf cas de maladie avec certificat médical). Toute absence devra être signalée la veille du repas avant 10h (sauf maladie). Lors des sorties scolaires, les parents devront désinscrire les enfants concernés. Aucun enfant, même porteur d'un ticket repas, ne pourra être admis sans inscription préalable dans les délais.



GARDERIE SCOLAIRE

Comme la cantine scolaire, elle fonctionne tous les jours scolaires.

Horaires et tarifs

Du lundi au vendredi : 7h30 – 8h20 : 0,50€

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 16h30 – 18h00 : 0,80€

Des fiches d'inscription et sanitaires, disponibles en mairie devront être remplies OBLIGATOIREMENT même pour une réinscription.

GARDERIE SCOLAIRE DU SOIR

Un ticket, disponible en mairie ou à la garderie, sera déposé OBLIGATOIREMENT dans la boîte aux lettres, réservée à cet effet, contre le bâtiment de la cantine le matin-même afin de prévoir le personnel suffisant. Les enfants ne seront confiés qu'aux personnes majeures indiquées sur la fiche d'inscription (si imprévu prévenir au 03 81 60 53 21). Ils pourront, éventuellement, être confiés aux frères et soeurs rentrant du collège sur AUTORISATION ECRITE des parents dégageant la commune de toutes responsabilités.

ACCUEIL PERISCOLAIRE

Gros succès du logiciel mis en place pour les inscriptions aux activités 2014/2015...victime de leurs succès les activités ont été assez rapidement complètes en primaire.

Ce qui impliquera de nouvelles modifications pour la rentrée 2015/2016 : les enfants de primaire pourront s'inscrire, uniquement, à 2 activités par semaine pour permettre à chacun d'en bénéficier.

Les nouveaux inscrits aux écoles qui ne possèdent pas de code d'accès au logiciel sont invités à se rendre à la mairie pour le récupérer.

LES ATELIERS DU MERCREDI 2014-2015

Pour les enfants de CP à CM2



Renseignements et inscriptions auprès de Clotilde à la mairie.

<u>Les dates</u>	du 3 septembre 2014 au 1 ^{er} juillet 2015 De 14h à 17h
<u>Les thèmes</u>	En alternance une fois par mois, un atelier cuisine, bricolage peinture et initiation sportive !
<u>Animateurs</u>	Clotilde Grandviennot et Clément Jodon
<u>Le lieu</u>	salle socioculturelle
<u>Le tarif</u>	20€/ trimestre
<u>Le goûter</u>	les enfants apportent leurs goûters

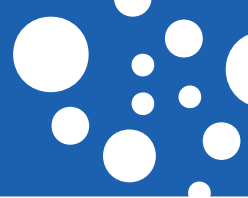
Inscriptions en mairie jusqu'au 1 septembre dans la limite des places disponibles (24 places disponibles ! Les enfants dont les parents travaillent seront prioritaires).

Aucune inscription ne sera prise par téléphone !

ACTIVITES PERISCOLAIRES

PLANNING ACTIVITE		2014/2015			
PRIMAIRE	SALLE	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
15H30/15H45	COUR DE RECREATION	RECREATION ET REPARTITION DANS LES DIFFERENTES ACTIVITES			
	SALLE POLYVALENTE OU TERRAIN THIERRY HUCHARD	FOOT INITIATION MULTISPORTS	TENNIS		FOOT
	SALLE SOCIOCULTURELLE			CHANT	ACCUEIL PERISCOLAIRE
	BIBLIOTHEQUE	BIBLIOTHEQUE			BIBLIOTHEQUE
	SALLE PERGAUD	DANSE	FOOT	CIRQUE	
	SALLE DE CLASSE CANTINE MATERNELLE		MUSIQUE	LES PETITS DEBROUILLARDS	
15H30/16H30	SALLE DE CANTINE	GARDERIE			
MATERNELLE	SALLE	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
	MOTRICITE		EVEIL SPORTIF	EVEIL MUSICAL	
15H45/16H30	SALLE DE CANTINE	EVEIL ARTS PLASTIQUES			EVEIL ARTS PLASTIQUES
	BIBLIOTHEQUE		BIBLIOTHEQUE	BIBLIOTHEQUE	
	SALLE SOCIOCULTURELLE	CHANT			
15H30/16H30	SALLE DE CANTINE	GARDERIE			

LES PTITS Z'ECOLIERS DE NOVILLARS



Nous sommes un groupe de parents d'élèves volontaires pour faire "bouger" l'école de Novillars. Grâce à notre association, les enseignants ont la possibilité d'organiser un peu plus de sorties scolaires ou acheter un peu plus de matériels pour le bien de nos enfants. Afin de réunir des fonds, nous organisons plusieurs événements tout au long de l'année scolaire : loto, vente de Noël (saucisses, fromage, sapins ...) sont nos principales recettes. Depuis cette dernière année scolaire, l'association a fait revivre une kermesse à l'école.



Cette fin de journée, avec de multiples jeux et spectacles, a connu un franc succès et de nombreux parents sont venus avec leurs enfants pour passer un agréable moment tous ensemble. Une nouvelle édition, encore meilleure bien sûr, sera préparée pour juin 2015 !

Notre association vit aujourd'hui grâce à une dizaine de parents. Quelques départs au sein des membres du bureau sont prévus pour septembre ; il serait donc bien que de nouveaux parents viennent participer à nos réunions et apporter des idées nouvelles. Renseignements auprès de Anthony Vermillard (06 10 66 05 64) ou Aurore Hernandez (06 77 16 78 44). Facebook : "les petits ecoliers de Novillars". En espérant vous retrouver en pleine forme à la rentrée de septembre...

Bonnes vacances à tous!

L'équipe des Ptits Zécoliers



JE FAIS QUOI CETTE ANNEE ??

U.S.N. - AIKIDO

L'aikido, une pratique pour tous!

Un art martial, sans compétition, qui est à la fois un art de vivre, une philosophie mais aussi une technique de combat efficace.

L'aikido se pratique à deux, à mains nues ou avec des armes. Que vous soyez une femme, un homme, un enfant, un adulte, un sénior...venez essayer l'aikido gratuitement durant le mois de septembre, en famille, entre amis...au Dojo Novillarois.

Début des cours le mardi 2 septembre 2014 à 19h

Horaires :

Mardi - 14h à 15h - Aikitaiso* salle multisports de Roche/Novillars

Mardi - 19h à 21h - Aikido - Dojo Novillarois

Jeudi - 19h à 20h15 - Aikido - Dojo Novillarois

* Aikitaiso : étirements, assouplissements respiration en lien avec la pratique de l'aikido

Enseignant : Jean-Paul Moine - 7^{ème} Dan - Brevet d'état 2^{ème} degré

Renseignements :

Jean-Paul Moine - Tel : 06 64 96 70 61

Courriel : moine.jean-paul@orange.fr

Blog : <http://usnaikido.over-blog.com>

BUDO

Reprise le 15 septembre au DOJO Novillarois

Le lundi au Dojo NOVILLAROIS de 20h à 22h

Mercredi au DOJO du SIVU de 19h30 à 20h30

Licence année 30€

Cotisation 90€

Cotisation étudiant 60€

Renseignements :

Jean-Luc CRETIN - Tél 03 81 55 65 74 / 06 70 93 85 54

CHORALE « SOUL GOSPEL VOICES »

La chorale « Soul Gospel Voices » de Novillars existe depuis 2005 et regroupe une trentaine d'adhérents chaque année. Nous nous produisons en concert très régulièrement, partout en Franche-Comté, avec la complicité des chorales gospel de Besançon (United Gospel) et Maîche (Gospel Crescendo), sous la direction de Jacques Chopard.

Nous serons ravis de vous accueillir dans notre association dès la rentrée,

le **mardi 9 septembre 2014**. Notre chorale répète, dans la bonne humeur, **tous les mardis à 20H30**, dans la salle de musique de l'école de Novillars, située à côté de la cantine scolaire. N'hésitez pas à venir nous rencontrer si vous aimez le chant, même si vous n'avez pas de connaissances en musique ou en anglais.

Notre premier concert pour cette nouvelle saison aura lieu à Besançon, place de la Révolution, dans le cadre de **l'inauguration du Tram, le samedi 30 août !**

Renseignements :

Isabelle MORILHAT : 06 72 26 53 01 i.morilhat@free.fr

Laurent BERTIN-DENIS : 03 81 60 55 13 laurent.bertin@sfr.fr

USN JUDO

Les inscriptions pour le JUDO et le JUJITSU se feront au Dojo Novillarois le **Mercredi 10 septembre 2014 de 16H à 19h**

Reprise des cours le **Mercredi 17 septembre 2014 à 14h30**

Merci de nous appeler si vous ne pouvez vraiment pas venir .

Pour l'inscription toutes les informations sont disponibles sur le site internet :

<http://judo-novillars.over-blog.com> (rubrique : information)

Renseignements :

Sylvie MICHEL, secrétaire : 06 85 90 85 29

Joël HUART, président : 06 08 70 65 99

jjhuart@orange.fr

KENDO

Le kendo est l'escrime traditionnelle japonaise.

L'activité reprendra **mardi 2 septembre 2014**

Les horaires sont le **mardi de 20h à 22h** à la salle polyvalente de Novillars.

Les cours sont mixtes, accessibles aux + de 14 ans.

Renseignements :

Samuel GAUDILLIERE : 07 50 39 34 71

LA TROUPE DU CAMALEON

Depuis sa création à Novillars, en septembre 2001, le « CAMELEON » n'a pas cessé de jouer et de créer pour offrir ses spectacles au public.

Après « FAUT PAS PAYER » de Dario FO qui a rencontré un grand succès. La troupe vous propose cette année « CENDRILLON » de Joël POMMERAT. Les représentations débiteront à partir de 2015.

Renseignements :

Brigitte GAGNEPAIN 03 81 55 61 45

USN ROCK'N'DANSES

L'association l'U.S.N Rock 'N' Danses reprend la danse le **jeudi 11 septembre à 20 h 30** à la salle polyvalente de Novillars pour l'apprentissage du pas de rock pour tous les débutants (obligatoire). La reprise officielle sera le **jeudi 18 septembre**.

Au programme cette année :

20 h 30 à 21 h 30 danses de sociétés : valse lente et cha cha jusqu'au mois de décembre

21 h 30 à 22 h 15 rock.

On peut choisir soit les danses de sociétés, soit le rock ou l'activité entière. Merci de s'inscrire avant la reprise de notre activité.

Renseignements :

Philippe GUY 03 81 55 67 05

Viviane ROY 03 81 55 66 72

USN TENNIS

La section de USN possède une école de tennis animée par 2 éducateurs fédéraux. Elle fonctionne toute l'année scolaire, dehors par beau temps et à l'intérieur dans la salle polyvalente en cas de pluie.

Elle est ouverte à tous les jeunes à partir de 8 ans. Les élèves bénéficient d'une d'enseignement hebdomadaire

le mardi 18h à 20h ou le jeudi 18h à 20h

Renseignements :

Thierry GLORIEUX 03 81 55 65 41

USN VOLLEY

L'inscription des jeunes volleyeurs et volleyeuses (à partir de 9 ans) aura lieu le **mercredi 3 septembre de 17h à 18h** dans la salle polyvalente.

Reprise des entraînements le **mercredi 10 septembre**.

Une période d'essai d'un mois sera offerte aux nouveaux adhérents.

Renseignements :

Elisabeth ROY 03 81 55 65 93

USN SPORTS LOISIRS

L'USN « SPORTS-LOISIRS » propose à ses adhérents :

- des randonnées d'une longueur de 15 à 25km dans les environs à l'automne et au printemps.
- des sorties de ski de fond et raquettes au choix des participants en hiver.
- de la gymnastique d'entretien à la salle polyvalente.

Renseignements :

Jean-Paul STEINER 03 81 55 57 46

YOGA

Sylvie TAILLARD vous propose des cours le

Lundi : 18h à 19h30

Mardi : 8h30 à 9h45 ou 10h à 11h30

Jeudi : 20h à 21h30

Réservé aux personnes ayant des difficultés physiques :

- Vivre avec ses douleurs,
- Apprendre la gestion de la douleur
- Découvrir son corps autrement.

Renseignements :

Sylvie TAILLARD 03 81 55 64 51

Atelier « LOISIRS-CREATION »

Renseignements :

Jacqueline PERRIN 03 81 55 63 56

LA JOIE DE VIVRE

Cette association participant à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires souhaiterait d'autres adhésions au club elle se réunit chaque **jeudi de 14h à 18h.**

Renseignements :

Danièle GUEDON 03 81 55 63 30

NOVIL'BIER

L'association NOVIL'BIER vous fait découvrir le monde brassicole avec plus de 100 sortes de bières, régulièrement renouvelées, dont la « longette » (bière du club) disponible en blanche, blonde, ambrée et brune en conditionnement de 33cl, 75cl et en fût de 20 et 30litres.

Son local situé **Place de la Poste à ROCHE LEZ BEAUPRE** (derrière et dessous le petit casino), est ouvert le premier samedi du mois de 9h30 à 12h et le vendredi précédent de premier samedi de 18h à 19h30.

Des conseils pourront vous guider dans vos choix lors de vos visites.

Renseignements :

06 84 76 77 30 ou 06 47 67 49 01

ZUMBA

Les cours de ZUMBA avec l'équipe d'ESPASS FORM continueront cette année.

Renseignements :

Jean Didier 06 26 80 28 56

CENTRE DE LOISIRS JUILLET 2014



Tout le monde se souviendra de ce début de vacances d'été pluvieux. En dépit d'une pluie battante et presque continue, le séjour fut tout de même agréable pour le groupe ados de Novillars. Nous avons profité d'une petite accalmie pour faire une séance de tir à l'arc et une descente en canoë bien appréciée par tous. Les seaux d'eau versées sur les tentes totalement détrempeés n'ont pas découragés les jeunes (de gauche à droite sur la photo) Jérémy, Axelle, Victor, Océane, Baptiste, Julie et Arthur qui ont profités du mauvais temps pour développer leur talents au jonglage, cartes...

Une dizaine d'enfants ont été reçu chaleureusement par le boulanger G.RICHARD « NOS VIES L'ART DU PAIN » qui a expliqué le parcours du blé jusqu'à la fabrication du pain. Les enfants ont découvert avec beaucoup d'intérêts la fabrication du pain. Les petits mitrons coiffés d'une toque à leur nom ont fabriqués eux même des croissants, qu'ils ont pu savourer le lendemain après cuisson. Encore merci à notre boulanger qui a accueilli les petits novillarois.



LA LUDOTHEQUE « LA TOUPIE »

La ludothèque itinérante « LA TOUPIE » reprend sa tournée à partir de septembre, elle sera présente à Novillars le :

15 septembre 2014 thème « en bord de mer »

20 octobre 2014 thème « au restaurant »

dans le hall de la salle polyvalente.

Rappel : Une fois par mois la ludothèque vient à votre rencontre , les enfants peuvent venir y jouer, recevoir des explications sur les règles de jeu, découvrir de nombreux jeux et jouets et même en louer pour prolonger le jeu à la maison.

RELAIS DES ASSISTANTES MATERNELLE

ATTENTION CHANGEMENT D'ADRESSE

Le relais intégrera les locaux de la crèche durant la semaine 39.

Les permanences du mardi 23 et mercredi 24 seront annulées afin de permettre le basculement de la ligne téléphonique et l'aménagement dans les nouveaux locaux.

Le relais rouvrira ses portes le vendredi 26 septembre à l'adresse suivante :

RAM du SEEB
3 rue vallières Sud (Locaux de la crèche « LES P'TITS LOUPS »
25220 CHALEZEULE
03 81 57 81 44

Relais.seeb@famillesrurales.org

Fermetures du relais : Mardi 23 et 24 septembre 2014
Jeudi 17 et vendredi 18 octobre 2014
Du 27 au 31 octobre 2014

Animations organisées par le relais

Le 12 septembre 2014 de 9h30 à 11h30 salle polyvalente de Novillars
Le 10 octobre 2014 de 9h30 à 11h30 salle polyvalente de Novillars



NOUVELLE DU SPD'EAU

EAU !

Tu n'es pas nécessaire à la vie, **Tu es la Vie !!**
Tu es la plus grande richesse qui soit au monde,
et Tu es aussi la plus délicate
Toi si pure au ventre de la Terre

Antoine De Saint-Exupéry "Terre des hommes"

Le cycle de l'eau

La chaleur du soleil et la gravité terrestre maintiennent l'eau en mouvement permanent. Celle-ci s'évapore des flaques, des mares, des lacs, des océans, mais aussi des plantes et des arbres et même de notre peau. La vapeur d'eau circule dans l'air. Elle est invisible, mais toujours prête à se condenser sur une herbe fraîche ou sur la surface d'une mare. Des nuages épais se forment quand la vapeur d'eau se condense sur les minuscules poussières en suspension dans l'air. L'eau de ces nuages descend du ciel en pluie et retourne aux lacs, aux rivières et aux océans. Les cycles de l'eau sur terre sont difficiles à prévoir et impossibles à contrôler.

L'eau est précieuse. Sans elle, pas de vie, pas de plante, pas la plus petite herbe, pas d'animaux. Mais à l'instant même où vous lisez ce texte, la neige tombe sur un sommet de montagne, la pluie s'abat sur une vallée, poursuivant le voyage sans fin des gouttes d'eau

Nous y voilà donc! L'eau est la seule boisson véritablement compatible avec un organisme vivant, pour optimiser les fonctions cellulaires et métaboliques, réguler la température (transpiration) et l'homéostasie de l'organisme, protéger l'estomac de l'acide chlorhydrique, lubrifier les os, transporter les éléments nutritifs et éliminer les déchets. Aqua n'est "simplex" qu'en apparence et ce n'est pas pour rien que même la vache boit de l'eau !

Porteur d'eau des temps modernes, nous prenons conscience de la valeur qu'elle peut avoir. C'est pourquoi nous faisons notre possible pour satisfaire votre demande. Une fois par mois, nous avons une analyse sur l'eau distribuée. Aujourd'hui le syndicat SPD'EAU alimente quelque 10 000 habitants. Depuis le 1^{er} janvier 2014 le syndicat de Marchaux, Braillans dissous a rejoint notre structure. Désormais nous alimentons depuis Novillars, Vaire le Petit, Roche lez Beaupré, Thise, Braillans, Champoux, Chaudefontaine et Marchaux.

Le tarif domestique du syndicat **SPD'EAU** se décompose de la façon suivante :

Bien que nous ayons vendu moins de 7.5% d'eau qu'en 2012 et 25.3% en 10 ans, nous maintenons un cap raisonnable. Cette recette permet de payer l'exploitation 24h sur 24 pendant les 365 jours. De contrôler tous les mois par analyse, l'eau que vous consommez. D'entretenir les 200 kms de réseaux et branchements. D'entretenir les ressources, les réservoirs, les pompes, les vannes. De renouveler les réseaux défectueux. Et de faire fonctionner le syndicat

MONTANT EN EURO	Au 01/01/13 par m3	Au 01/01/14 par m3
Pour l'exploitant	0.6055 €	0.6833 €
Pour le syndicat SPD'EAU	0.4500 €	0.4500 €
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	0.0709 €	0.0650 €
Redevance de pollution domestique	0.2800 €	0.2800 €
TVA	0.0773 €	0.0813 €
TOTAL ttc	1.4837 € du m3 ou 1000 L	1.5596 € du m3 ou 1000 L
SOIT POUR UN LITRE D'EAU	0.0015 €/ttc/L	0.0016 €/ttc/L

En comparaison d'un litre d'eau de source acheté en grande surface (la moins chère) 0.37 du litre ttc

En comparaison d'un petit café noir pris dans un café : en moyenne 1€ 70 pour 10 cl d'eau, 10 cl = 0.1 litre, je vous laisse calculer le m3. A vous donner le tournis.

Nous pouvons le comparer à d'autres produits alimentaires ou autres comme les téléphones par exemple.

Vous doutez encore sur le prix de l'eau. Nous pouvons en discuter, élu municipal dans cette commune et président du syndicat SPD'EAU, je suis à votre service. Je répondrai à vos questions déposées en mairie à mon attention.

Par courrier en mairie à l'ordre de Michel STEGRE

Par courriel : mairie.novillars@wanadoo.fr